

*Questions orales*

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, je crois savoir qu'il y a eu une réunion ce matin à Regina entre les représentants du programme de maintien des troupeaux, ceux du programme d'aide aux producteurs de provende et le comité d'examen. Le comité comprend des producteurs de chaque province. La majorité des membres du comité sont des producteurs; je pense d'ailleurs que c'est le cas des trois représentants de la Saskatchewan. Ils ont reçu l'ordre de faire preuve d'autant de compassion que possible.

**M. Korchinski:** Madame le Président, les éleveurs pourraient être admissibles à une aide financière à certaines conditions, entre autres que leurs récoltes soient inférieures à 80 p. 100 de la récolte moyenne. Quiconque s'y connaît un peu en agriculture—et les membres de la commission de révision sont certainement de ceux-là—sait que le rendement obtenu n'a aucun rapport avec le volume du grain récolté ni avec la taille des plants parce qu'il est possible d'obtenir un excellent rendement en grains sur des plants courts ou, au contraire, une excellente récolte de paille qui ne porte aucun grain. A-t-on donné des instructions pour changer ces critères? En un sens, ce serait ridicule parce que parmi les régions rayées de la liste, beaucoup sont des régions où les agriculteurs n'ont pas reçu de paiements d'indemnisation en cas de gel et n'ont tout simplement pas l'argent qu'il leur faut pour continuer d'exploiter leurs terres.

**M. Whelan:** Madame le Président, j'en saurai davantage lorsque mon collègue, le ministre chargé de la Commission canadienne du blé, rentrera plus tard dans la journée d'une rencontre à laquelle il a assisté ce matin à Regina. Je crois cependant que beaucoup de ces questions ont déjà été étudiées. Les recommandations qui portent sur la façon d'administrer ce programme émanent des producteurs du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta dont les représentants se sont réunis ce matin à Regina. Huit mille personnes ont interjeté appel et, comme je l'ai dit, la commission qui étudiera ces appels est composée de gens raisonnables et sérieux qui, j'en suis certain, étudieront chaque cas soigneusement avant de prendre des décisions.

\* \* \*

**LA FAUNE****LE MASSACRE DE TROUPEAUX DE CARIBOUS—L'IMPOSITION DE LIMITES À LA CHASSE**

**M. Tom McMillan (Hillsborough):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement. L'année dernière, à cette époque-ci, des milliers de caribous ont été massacrés au moment où les deux principaux troupeaux se dirigeaient vers le sud, à partir des territoires du Nord-Ouest jusqu'au nord de la Saskatchewan et du Manitoba. Le ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement prend des mesures afin d'empêcher de tels massacres gratuits, cette année et à l'avenir? D'après des sources dignes de foi, en 1980, des lacs gelés étaient jonchés d'animaux blessés et mourants et de carcasses dont on n'avait enlevé bien souvent que la langue ou les gigots; il s'agissait donc bien d'une tuerie perpétrée pour le plaisir.

**L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement):**

Madame le Président, des fonctionnaires de mes services ont conféré à ce sujet avec des représentants des gouvernements provinciaux. Le bureau d'Edmonton du Service canadien de la faune a ébauché un projet d'entente entre le Canada, les territoires du Nord-Ouest et les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, aux termes de la loi sur la faune du Canada, en vue de la création d'un conseil de surveillance des migrations de caribous. Ce projet sera revu et rédigé sous sa forme définitive, d'ici la fin du mois.

**M. McMillan:** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Environnement. Compte tenu de ce que vient de dire le ministre, peut-il nous confirmer que le gouvernement n'a pas su empêcher par le passé le massacre des deux principaux troupeaux de caribous de la toundra du Canada, ce qui a entraîné une forte diminution de l'importance de ces troupeaux. En effet, le nombre de bêtes est passé de 135,000 à 38,000 au cours des huit dernières années dans un cas et de 105,000 à 70,000 en deux ans dans l'autre cas. Étant donné cette destruction massive, le ministre peut-il nous dire si le programme dont il vient de parler prévoit également l'établissement et la mise en application de limites sur la chasse afin de protéger cet élément précieux du patrimoine naturel de notre pays?

**M. Roberts:** Madame le Président, comme je l'ai dit dans ma réponse précédente, le projet n'a pas encore été examiné. Il est rédigé sous sa forme définitive aux fins de discussion et il n'est donc impossible de révéler exactement au député quels seront les détails de cette entente et comment elle s'appliquera. Dès que les entretiens seront terminés, toutefois, et je pense que ce sera très bientôt—avant la fin du mois—nous serons en mesure de lui donner des renseignements plus précis sur les questions qu'il vient de soulever.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE****LA MODIFICATION DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DES TROUPEAUX**

**M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Elle concerne le programme fédéral d'aide à l'entretien des troupeaux. Le principal critère qui suscite des problèmes au comité dans l'Ouest à l'heure actuelle, et dont se plaignent les producteurs, est la disposition fixant la récolte à 80 p. 100 ou moins pour que les agriculteurs soient admissibles au programme. C'est justement un seuil critique pour nombre d'entre eux, et c'est pourquoi le comité d'appel a tant de cas à étudier. Le ministre est-il disposé à demander au cabinet de supprimer cette disposition relative aux 80 p. 100 et d'adopter plutôt une méthode d'évaluation des besoins en fourrage de chacun?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, j'aimerais tout d'abord informer le député de Mackenzie qui m'a interrogé au sujet du même problème que le sénateur chargé de la Commission canadienne du blé n'était pas à Regina ce matin; il était à Ottawa où il assistait à une réunion importante.

**M. Hnatyshyn:** Ce n'est pas toujours facile d'être mis au courant.